



PANDÉMIE COVID-19

COMMUNIQUÉ NO 2

Chers concitoyennes et concitoyens,

La pandémie de coronavirus qui touche la grande majorité des sociétés partout sur le globe entraîne pour chacune et chacun de nous une situation d'incertitude et, sans doute, d'inquiétude. Bien que peu de cas aient été confirmés jusqu'ici dans notre région, aucune communauté ne peut ignorer ce risque et n'est à l'abri. Malgré tous les efforts déployés pour le ralentir, le coronavirus continue à se propager et il pourrait le faire pendant encore des semaines, voire des mois.

Nous sommes tous appelés à jouer un rôle face à cette menace bien réelle. Chaque geste compte. La municipalité de Stratford suit de très près la situation et met en place les directives qui sont émises par les autorités afin de protéger à la fois ses citoyennes et citoyens ainsi que les membres de son personnel.

C'est dans ce contexte que le Conseil a adopté des mesures pour assurer la continuité des services municipaux tout en protégeant la santé des employés et de toute la population.

ACCÈS AUX SERVICES MUNICIPAUX

L'ensemble des services municipaux sont maintenus. Toutefois, l'accès au Bureau municipal sera restreint pour éviter les risques de propagation du virus.

Nous demandons aux citoyens de ne pas se présenter au Bureau municipal sans avoir appelé à l'avance. La Municipalité tentera dans toute la mesure du possible de répondre aux demandes sans que vous ayez à vous présenter en personne. En conséquence, les portes du Centre communautaire demeureront barrées en tout temps.

Toutes les installations municipales sont dorénavant interdites au public, sauf sur autorisation expresse de la coordonnatrice des mesures d'urgence pour des fins de santé ou de sécurité publique : centre communautaire (incluant la bibliothèque), caserne d'incendie et garage municipal, chalet des loisirs, parc Bois-Joli (voisin de la cour d'école) et parc du Lac-Aylmer.

SÉANCES DU CONSEIL ET CONSULTATIONS PUBLIQUES

Toutes les consultations publiques (comme celle annoncée pour le 6 avril prochain) sont suspendues, suite à un arrêté ministériel du gouvernement du Québec. Les séances du conseil auront lieu aux dates prévues mais à huis clos, c'est-à-dire que le public ne sera pas admis dans la salle.

PAIEMENT DES TAXES ET FRAIS D'INTÉRÊT

Les dates de paiement des taxes demeurent inchangées et les citoyens sont invités à payer leurs taxes aux dates prévues en utilisant la poste ou le dépôt direct.



Toutefois, pour aider les citoyens qui pourraient vivre des difficultés financières à cause de la pandémie, aucun intérêt ne sera chargé sur les taxes impayées à compter du 24 mars . Ce congé d'intérêt est en vigueur jusqu'au 25 juin 2020.

PERSONNES VULNÉRABLES

Les mesures de confinement imposées par les autorités de santé publique compliquent la vie de tous les citoyens mais c'est plus vrai encore pour les personnes vulnérables. Elles ne doivent toutefois pas nous empêcher, bien au contraire, de nous préoccuper de nos parents, amis et voisins. Nous vous demandons de penser aux personnes que vous connaissez et qui pourraient vivre des difficultés particulières (approvisionnement, solitude, anxiété, etc.). Appelez-les et prenez de leurs nouvelles. Si vous constatez que quelqu'un a besoin d'aide et que vous ne savez pas qui peut leur procurer le soutien nécessaire, n'hésitez pas à appeler la Municipalité (418-443-2307) et à nous signaler la situation.

Le conseil municipal a d'ailleurs demandé que le Comité de coordination des mesures d'urgence fasse une liste des personnes de Stratford qui pourraient avoir besoin d'aide dans la situation actuelle.

RAPPEL DES CONSIGNES DE SANTÉ PUBLIQUE

La Municipalité tient à souligner l'importance que tous les citoyens suivent rigoureusement les consignes émises par le gouvernement du Québec.

Nous devons tous garder, en tout temps, une distance d'au moins 2 mètres (6 pieds) avec toute personne qui ne demeure pas sous le même toit que nous.

Tous les citoyens qui reviennent de voyage à l'étranger, incluant la Floride, doivent se placer en isolement complet pendant au moins 14 jours.

Toutes les personnes de 70 ans et plus doivent demeurer à la maison et éviter tout contact avec d'autres personnes, incluant les membres de leur famille.

INFORMATION

Nous verrons à vous tenir informés au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Nous vous encourageons à visiter régulièrement le site internet de la Municipalité (stratford.quebec) et notre page Facebook .

Au nom des membres du conseil municipal, des employés et des pompiers volontaires de Stratford, je vous remercie de votre collaboration.

Denis Lalumière
Maire